Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPM Europe Research Enhanced Index Equity I (acc) - EUR

une Classe d'Actions de JPMorgan Funds – Europe Research Enhanced Index Equity Fund
un Compartiment de JPMorgan Funds LU0673244124

Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : Le Compartiment cherche à offrir un rendement supérieur à celui de son indice de référence sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de titres de sociétés européennes ; le profil de risque du portefeuille de valeurs détenues par le Compartiment sera similaire à celui du panier de titres qui composent l'indice.

Politique d'investissement : Le Compartiment investira au moins 67% de ses actifs (hors liquidités et quasi-liquidités) dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le portefeuille du Compartiment sera essentiellement construit sur la base de l'indice de référence en surpondérant toutefois les titres qui affichent le plus fort potentiel de surperformance et en sous-pondérant ceux qui apparaissent comme les plus surévalués.

Le Compartiment investira dans des actifs libellés dans n'importe quelle devise et l'exposition en devises pourra être gérée par rapport à l'indice de référence.

Le Compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés aux fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Rachats et liquidité : Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Gestion discrétionnaire : Le Gestionnaire financier est libre d'acheter et vendre des titres pour le compte du Compartiment dans le respect des limites fixées dans ses Objectif et politique d'investissement.

Indice de référence : L'indice de référence de la Classe d'Actions est le MSCI Europe Index (Total Return Net).

L'indice est un point de référence par rapport auquel la performance de la Classe d'Actions peut être évaluée. L'indice de référence est largement pris en compte dans la gestion du portefeuille du Compartiment.

Traitement des dividendes : Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes.

Si vous souhaitez des explications à propos de certains termes utilisés dans ce document, veuillez vous reporter au glossaire mis à votre disposition sur www.jpmorganassetmanagement.com

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative de la Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 6 car sa Valeur liquidative a enregistré des fluctuations de forte amplitude par le passé.

Autres risques importants :

- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas votre capital de départ.
- Bien que le Compartiment cherche à offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, il se peut qu'il sous-performe à certains moments.
- Les cours des actions peuvent augmenter ou diminuer en fonction de la performance de sociétés individuelles et des conditions de marché.
- Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la performance de votre investissement.
- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à l'Annexe IV « Facteurs de risque » du Prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

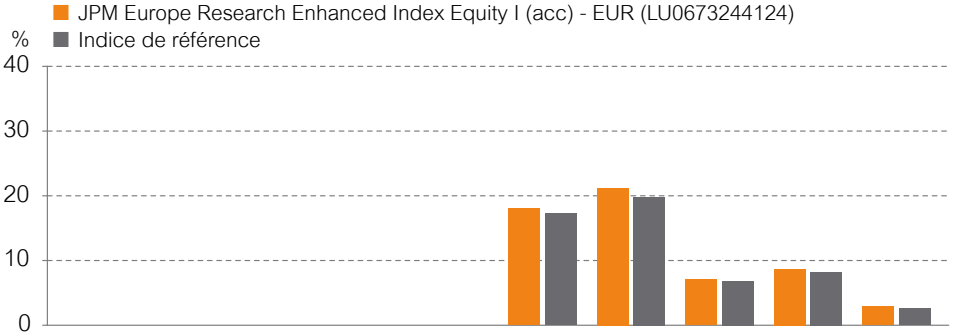
Frais courants	0,30 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : Néant

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Le pourcentage des frais courants reflète les frais de l'exercice précédent au septembre 2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais et, plus particulièrement, sur les modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique « Administration, frais et charges » du Prospectus.

Performances passées



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
						18,0	21,2	7,1	8,7	2,9
						17,3	19,8	6,8	8,2	2,6

- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en EUR, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 2011.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2011.

Informations pratiques

Dépositaire : Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, grec, italien, polonais, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les Prix de souscription et de rachat via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Politique de rémunération : La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité : Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales : La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV JPMorgan Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créditeur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Conversion entre Compartiments : Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception de la Classe d'Actions T) du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Funds (à l'exception des Compartiments JPMorgan Funds - Multi-Manager Alternatives Fund et JPMorgan Funds - Multi-Manager Equity Long-Short Fund) pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Souscription, rachat et conversion d'Actions » du Prospectus.